

Compte-rendu

Assemblée Générale extraordinaire

ACERIB

31 mai 2006 - mairie de Longvic

Personnes présentes :

Claude DARCIAUX, député maire de Longvic
Emmanuelle COMTE, chargée de mission de la SEIVA
Christelle DEMEUSY, responsable sécurité environnement, entreprise CYTEC
Eric FINOT, professeur à l'université de Bourgogne, président de la SEIVA
Philippe HERVIEU, Conseil Régional
Jean-Pierre LARPIN, professeur à l'université de Bourgogne
Christophe MENARD, directeur site, CYTEC
Gérard NIQUET, professeur émérite, membre de la SEIVA
Jean-Claude NIEPCE, professeur émérite, université de Bourgogne
Bernard PILLON, responsable patrimoine, Dijon Céréales
Christophe QUINTIN, directeur DRIRE Bourgogne
Roger RAILLARD, président Dijon Céréales
François ROBITAILLE, CLAPEN 21
Jean-Pierre THOREY, division environnement industriel, DRIRE Bourgogne
Patrice VOISIN, président de l'association Longvic environnement

Personnes excusées :

Matthieu BOURRETTE, directeur de cabinet du préfet de Bourgogne
Philippe BURTIN, conseiller environnement à la CCI
Alain CAIGNOL, membre de la SEIVA
Michel CHRISTIAN, président Entrepôts Pétroliers
Jean-François DAMONGEOT, directeur développement des entreprises à la CCI
Marie-Thérèse FIGARD, SIRACEDPC
Isabelle GIRARD FROSSARD, DDASS
Denys LAMARZELLE, directeur territorial Economie et Emploi, Conseil Général de Côte d'Or
Jean-Patrick MASSON, vice-président du Grand Dijon, président AREB et Atmosf'air
François PATRIAT, président du Conseil Régional de Bourgogne
François REBSAMEN, maire de Dijon, président du Grand Dijon
Martine ROCHE, directrice du SIRACEDPC
Paul RONCIERE, Préfet de Bourgogne, président de la CLIS de l'UIOM
Didier RUAUX, membre du CLAPEN

Claude DARCIAUX ouvre la séance en remerciant dans un premier temps les différentes personnes présentes et en rappelant que la thématique des risques industriels est une préoccupation nationale et d'actualité si l'on se réfère à l'accident récent d'avion sur l'entrepôt de la SNCF à Saulon-la-Chapelle. A Longvic, la zone d'activités constitue un environnement particulièrement sensible : en effet 4 entreprises sont classées SEVESO seuil haut (Entrepôts Pétroliers, CYTEC, Dijon Céréales) et de nombreuses sont soumises à déclaration.

Ainsi « ce projet d'association est une excellente initiative et je suis enchantée que celui-ci fasse ses débuts dans notre ville » précise Madame le maire.

Puis elle laisse la parole à Eric FINOT, président de la SEIVA (Structure d'Echange et d'Information sur Valduc) et à l'initiative de ce projet d'association.

1. Contexte de la communication sur les Risques Industriels en Bourgogne

Les accidents et incidents industriels engendrent une inquiétude et une méfiance des populations. Depuis peu (directive Européenne de février 99 et loi du 30 juillet 2003) les citoyens ont droit à l'information sur les risques majeurs et les mesures de sauvegarde. Mais bien souvent, les exploitants sont démunis pour communiquer ; ils ont peur de mal communiquer et d'affoler ainsi la population. La thématique des Risques Industriels est donc un problème d'actualité d'un point de vue national mais aussi régional, si l'on cite le Conseil Economique et Sociale Régionale : « il serait intéressant et au-delà des CLIC, que des associations municipales ou indépendantes, à l'instar de la SEIVA, se sentent investies des problèmes liés aux risques technologiques dont les risques industriels sont un sous ensemble ».

En Bourgogne, une trentaine de sites sont classés SEVESO dont 4 sur la ville de Longvic : Entrepôts Pétroliers (représentant 2 sites), CYTEC et Dijon Céréales.

2. Missions de l'association

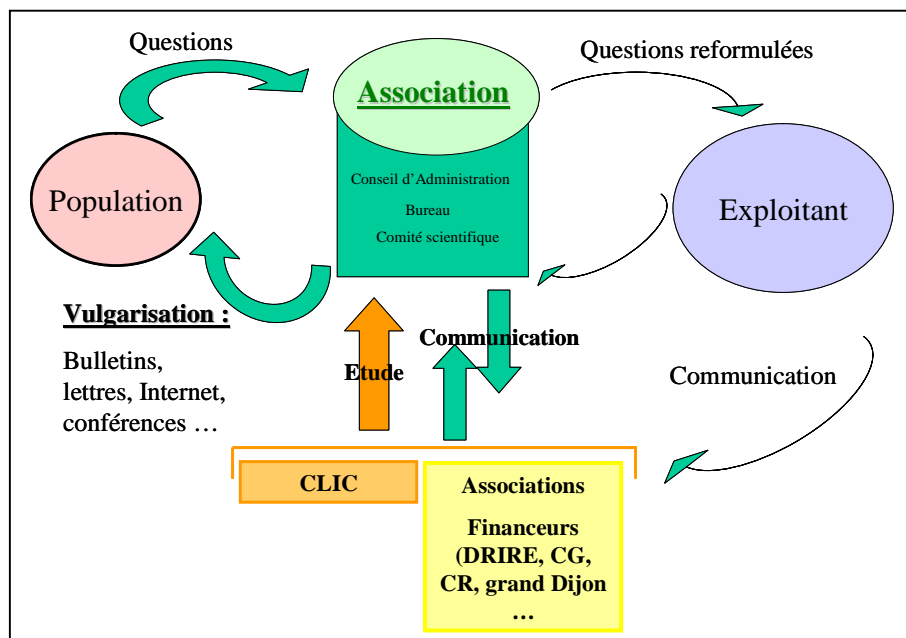
Eric FINOT présente les missions et objectifs de l'association, qui s'articulent autour des thèmes suivants :

- Confiance mutuelle
- Esprit de dialogue, d'échange et de communication
- Information de la population
- Réponses aux attentes diverses (exploitant, CLIC, association et élus)

Les valeurs auxquelles répondra l'association sont diverses et sûres :

- Vision scientifique et Pluridisciplinarité : le comité scientifique de l'université de Bourgogne est très diversifié. Il soutiendra les actions de l'association.
- Fiabilité et objectivité
- Indépendance financière et politique : dans un souci de crédibilité et d'indépendance, l'association ne recevra aucune subvention des exploitants. De plus, le président sera issu du collège des experts (collège 4) uniquement.

L'agence sera un lieu de médiation, d'échange entre les divers partis : population, exploitants, élus, CLIC, associations... (voir schéma ci-dessous).



3. Situation en Juin 2006

Eric FINOT présente les démarches effectuées, les réunions antérieures, les contacts avec les divers partis concernés afin de leur présenter le projet d'association :

- Janvier 2006 : Réunion à la CCI de Dijon réunissant divers exploitants : CYTEC, Dijon Céréales, Nobel, CYGMAKALON.
- Mars/Avril 2006 : Présentation de l'agence aux élus, population : Conseil Régional, Conseil Général, Grand Dijon, mairie de Longvic, expertise locale (université de Bourgogne)...
- Avril 2006 : Rencontre et accord avec les organisme d'état : DRIRE, préfecture
- Mai 2006 : Rencontre avec les associations : AREB, SEIVA

Suite à ces diverses rencontres et réunions, *l'avis est favorable* et chacun encourage fortement ce nouveau projet.

4. Les étapes à venir :

- *Proposition et amendement du nom de l'association :*

Le nom de l'association, proposé aux personnalités présentes est : **ACERIB : Agence de Communication et d'Echange sur le Risques Industriels de Bourgogne**

Le terme Agence est préféré à celui d'association par l'ensemble des membres.

Les mots Communication et Echange sont choisis afin de répondre aux besoins de la population, des élus, des associations et organismes d'état.

Les mots Risques Industriels explicitent le domaine de compétence de l'association.

Enfin, le mot Bourgogne indique le périmètre des actions de l'association.

L'ensemble des termes convient à l'assemblée, qui adopte ce nom dans son intégralité..

➤ *Modification et amendement des statuts :*

Quelques points des projets de statuts, envoyés aux membres quelques jours avant la réunion, sont révisés :

- Les deux premiers collèges peuvent être fondus en un. Ainsi le nombre de collège ne sera pas de 5 mais de 4. Le nombre minimum de représentants au Conseil d'Administration sera de 2 membres par collège, avec un maximum de 5.

Ainsi celui-ci sera composé de 8 membres minimum à 20 membres maximum.

- Le CA sera renouvelé du 1/3 tous les 3 ans (plus de précisions dans le règlement intérieur)

- Monsieur QUINTIN, pense qu'il n'est pas souhaitable que le directeur de la DRIRE ou un de ses représentants soit membres de cette nouvelle association. Ce point est discuté et il est approuvé par l'ensemble des membres.

Ci dessous, les 4 collèges :



➤ *Périmètre de l'association :*

En accord avec Claude DARCIAUX, il a été décidé que la phase de test de l'association se ferait sur la ville de Longvic. Celle-ci a l'avantage d'être proche de Dijon et d'avoir sur son site 4 entreprises SEVESO seuil haut. La durée de cette phase de test est estimée à 6 mois : soit de Septembre à Février 2007 et son coût est d'environ 20 K€ (voir paragraphe sur le financement prévisionnel).

➤ *Groupes de travail :*

Afin de cibler et de répondre aux besoins et attentes des divers partis (élus, populations, associations, exploitants...), il est nécessaire de créer des groupes de travail. Ainsi Eric FINOT présente les groupes éventuels (sachant que ce point sera étudié plus précisément en septembre) :

- ✓ Perception des risques par la population
- ✓ Evaluation des risques sur le site
- ✓ Communication (bulletin, Internet, conférence...)

Le dernier groupe sera formé en fin d'année 2006, suite aux conclusions des études et travaux menés par les deux premiers groupes de travail.

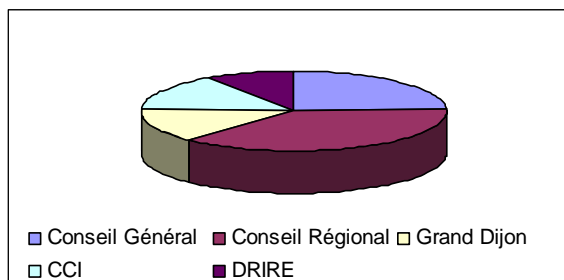
➤ *Financement prévisionnel :*

Une première proposition de financement nécessaire au démarrage de l'association et au fonctionnement de sa phase de test a été présentée et sera l'objet d'une discussion lors du prochain CA. Le financement est estimé à environ 20 K€, qui se répartissent comme suit :

- ✓ 10 K€ pour le paiement d'un salarié à ½ temps
- ✓ 10 K€ pour l'investissement (achat ordinateur...) et le fonctionnement (déplacement, bulletin d'information, organisation de réunions...).

La subvention pourra être allouée par 5 financeurs, dont la répartition est précisée ci-dessous:

	Subventions allouées à l'association de septembre 2006 à Février 2007, en K€
Conseil Général	5
Conseil Régional	8
Grand Dijon	3
CCI	3
DRIRE	2
TOTAL	20

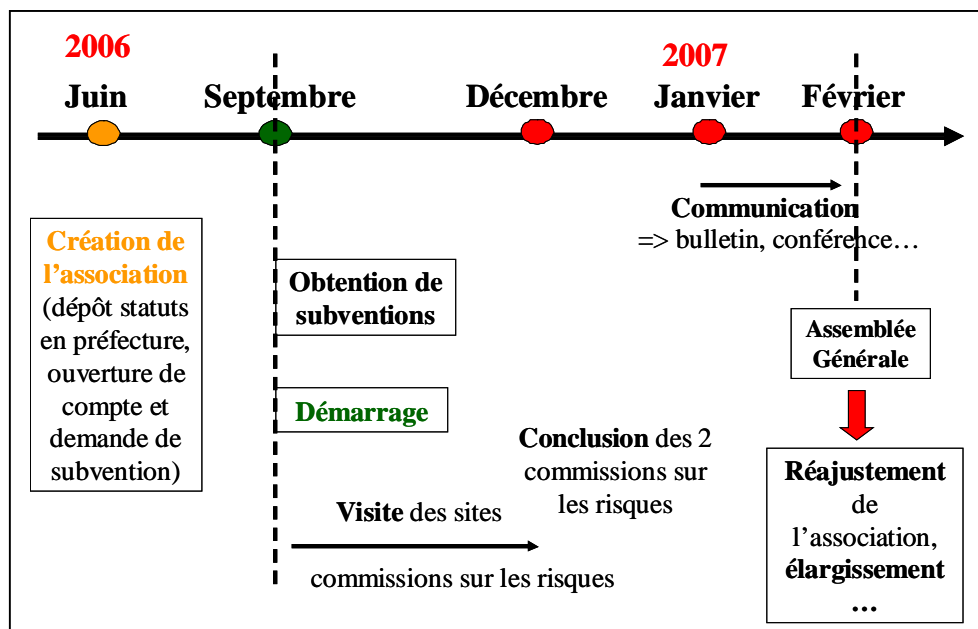


Répartition des subventions allouées à l'association

Excepté le Conseil Général, ces potentiels financeurs ont donné leurs accords (lors de la réunion du mois d'Avril) quand à une participation financière.

Les demandes de subvention doivent parvenir à chacun rapidement afin que l'association perçoive ses premières subventions au mois de septembre / octobre.

Ci-dessous le calendrier prévisionnel récapitulatif :



5. Election du Conseil d'administration :

Après amendement des statuts, les membres se sont répartis dans 4 collèges et chacun a alors élu ses représentants au Conseil d'Administration:

- ***Pour le collège des personnalités représentant une collectivité territoriale ou un établissement public :*** Claude DARCIAUX, maire de Longvic et Philippe HERVIEU du Conseil Régional.
- ***Pour le collège des associations de défense de l'environnement ou de consommateur :*** Patrice VOISIN de l'association Longvic Environnement et Francis ROBITAILLE du CLAPEN.
- ***Pour le collège des industriels :*** Roger RAILLARD de l'entreprise Dijon Céréales et Christelle DEMEUSY de l'entreprise CYTEC.
- ***Pour le collège des personnalités qualifiées :*** Eric FINOT, professeur et Jean-Claude NIEPCE, professeur émérite à l'université de Bourgogne.

Enfin, les membres du Conseil d'Administration ont procédé à l'élection du bureau :

- Président : Eric FINOT, professeur à l'université de Bourgogne
- Trésorier : Roger RAILLARD, président de Dijon Céréales

Claude DARCIAUX, qui avait du s'absenter en cours de réunion a fait savoir qu'elle désire intégrer le CA mais ne pas prendre la vice présidence. Ainsi dans un premier temps, les statuts seront déposés sans vice président. Ce point sera rediscuté lors de la prochaine Assemblée Générale, au mois de septembre.

Le CA se réunira le jeudi 29 Juin dans une salle de réunion de Dijon Céréales, à 18H.

6. Questions / remarques diverses :

Les exploitants présents se questionnent sur la position des Entrepôts Pétroliers. Sont-ils favorables à intégrer une telle démarche de communication ?

Les représentants de l'entreprise avaient été sollicités pour participer à une réunion de présentation mais ceux-ci n'avaient pas souhaité se présenter. De même pour cette réunion d'Assemblée Générale. Les Entrepôts Pétroliers ayant deux sites SEVESO seuil haut sur la ville de Longvic, Claude DARCIAUX et les autres membres pensent qu'il est nécessaire de réitérer la demande afin de les convaincre du bien-fondé de cette nouvelle association et d'intégrer le collège des exploitants au côté des entreprises Dijon Céréales et CYTEC.

Eric FINOT lève la séance en remerciant de nouveau les participants.